

# Le Pays de l'Albigeois et des Bastides : l'amplification territoriale de la transition



Credits : Dominique Delpoux

## La poursuite de la transition énergétique

Dans la continuité des actions engagées en 2015, le Pôle Territorial a poursuivi sa dynamique de transition énergétique notamment à travers la plateforme Rénovation Énergétique de l'Habitat de l'Albigeois et des Bastides (REHAB - créée en 2015) et l'accompagnement des communes par des conseillers en énergie.

Les habitants du territoire sont sensibilisés lors de nuits de la thermographie qui continuent à être organisées, et ceux qui le souhaitent reçoivent un suivi personnalisé pour les accompagner dans la rénovation de leur logement, de la définition du projet au suivi des

impacts après travaux, avec une orientation vers le dispositif de financement adaptée en fonction des capacités des intéressés. Aujourd'hui la plateforme assure un accompagnement et un suivi des travaux pour environ 150 dossiers émergeant chaque année, les autres étant orientés sur d'autres procédures (OPAH, interventions de SOLIHA...). Ce dispositif expérimental d'accompagnement à la rénovation bénéficie pour l'instant de financements publics (ADEME, LEADER, ANAH, Région Occitanie, et Département du Tarn) et son arrêt est prévu pour fin 2018.

L'intérêt de son maintien justifie aujourd'hui la création d'une SCIC (Société Coopérative

d'Intérêt Collectif) avant fin 2017 avec l'ensemble des partenaires identifiés (PTAB, Espace Info-énergie, ADIL, ANAH, ADEME). L'Adefpat accompagne la mise en place de cette structure.

Le conseil en énergie partagé concerne l'accompagnement d'une vingtaine de communes sur la centaine que comprend le territoire. Il comprend un diagnostic de toutes les consommations d'énergie de la commune et un programme d'accompagnement des travaux et mesures permettant d'améliorer les performances énergétiques. A titre d'exemple, 17 communes pratiquent l'extinction totale ou partielle de l'éclairage public la nuit et une quarantaine souhaite la mettre en place.

Depuis la première écoute courant 2015, le territoire du Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides (PTAB appelé précédemment Pays) n'a pas subi de reconfiguration de périmètre malgré les lois de réforme territoriale. Il regroupe donc les mêmes cinq Communautés de Communes (CC), dans la nouvelle région Occitanie.

## Une démarche amplifiée, proactive et participative

Le territoire a fait le choix d'amplifier sa démarche en s'engageant de manière anticipée (par rapport aux obligations réglementaires) dans un PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) à l'échelle de l'ensemble du PTAB, bien que seule la CC du Carmausin-Ségala soit soumise légalement à s'engager dans cette démarche. Ceci s'inscrit pleinement dans la volonté des élus d'atteindre l'autonomie énergétique du territoire d'ici 2050 (objectif des TEPOS), et de contribuer à l'ambition régionale « Région à Energie Positive ». Aussi, le PCAET est vu comme l'outil central pour atteindre cet objectif et non comme une contrainte réglementaire.

Le PTAB a répondu à un appel à projet de l'ADEME apportant un co-financement et nécessitant un engagement fort et innovant pour aller au-delà des obligations réglementaires, notamment dans le diagnostic, en déterminant le taux d'indépendance énergétique du territoire par exemple. L'élaboration du PCAET doit être financée à 50% par l'appel à projet ADEME, 30% via le LEADER, et 20% par le PTAB grâce à un financement régional.

Afin de garantir la transversalité de la dynamique engagée autour du PCAET, le choix a été fait de travailler avec une équipe-projet et

d'impliquer certains agents des différentes CC.

Le PTAB a d'ores et déjà fait le choix de porter une attention particulière aux initiatives citoyennes et participatives dans sa stratégie de développement des énergies renouvelables, et c'est dans cette même logique d'implication des habitants que la méthodologie d'élaboration du PCAET a été pensée, avec plusieurs réunions publiques sur l'ensemble du territoire et la possibilité pour les habitants intéressés de participer à des groupes de travail sur la stratégie adoptée dans le Plan. Le PTAB pourra ainsi s'appuyer sur la dynamique citoyenne existante (Café-citoyen à Carmaux, Fête de la transition à Salles, Grande Enquête CPIE et Toulouse III : «Territoires, Transition & Moi»...) pour amplifier son PCAET.

En plus du PCAET, le PTAB a lancé un dispositif tourné vers la société civile du territoire (f.

En octobre 2016, il lance ainsi un Appel A Projets Citoyens, qui vise à repérer, inciter et accompagner les initiatives citoyennes pour la transition énergétique.

Cet accompagnement n'a pas pour objectif de « faire à la place » mais de « faire faire ». Il s'agit alors d'aller au-delà des expériences menées à l'initiative des pouvoirs publics, de permettre l'émergence et la reconnaissance des projets portés par des collectifs de citoyens, en s'appuyant sur les richesses et forces vives locales, et en maintenant la création de richesse sur le territoire (financement via TEPCV).

Cet appel à projet est ouvert à toute personne morale ou physique, toute filière de production d'énergie renouvelable, ou d'économie d'énergie, tout mode de distribution, ainsi que tout stade d'avancement du projet. Il comporte cependant quatre exigences :

- Un ancrage local, pour que le



Cordons-sur-Ciel / Crédits : PTAB



Crédits : Dominique Delpoux

projet reste maîtrisé par les acteurs du territoire ;

- Une finalité non-spéculative, pour que les bénéfices contribuent à la transition énergétique ;
- De la transparence et une gouvernance démocratique ;
- Une conception écologique ainsi que de la pédagogie.

Ainsi une coopérative d'énergie renouvelable solaire a vu le jour à Carmaux, un projet de rénovation de bâtiments avec installation de photovoltaïque sur le toit est porté par Emmaüs, un réseau d'énergie citoyenne locale et renouvelable a été créé en lien avec la coopérative Enercoop... et l'appel à projet permet au PTAB de rassembler et de former des habitants.

Conscient de la nécessiter d'associer l'ensemble des acteurs du territoire, à commencer par les habitants, pour atteindre les objectifs visés, l'amplification de la transition énergétique est donc réfléchi avec une forte ambition d'implication des habitants comme en témoigne

l'appel à projets citoyens et la démarche du PCAET.

## Et demain ?

Le PTAB ne s'arrête pas là et souhaite aujourd'hui mobiliser son Conseil de Développement au travers d'une « écoute citoyenne », démarche proposée par l'UNADEL. Composé de 44 membres répartis dans 4 collèges, le Conseil de Développement va se placer dans une posture d'écoute vis-à-vis d'autres habitants afin de comprendre et d'identifier les freins qui empêchent les citoyens de contribuer à la transition écologique, mais aussi d'écouter et d'entendre ce qu'ils ont à dire et leurs propositions pour réduire la consommation d'énergie et

contribuer à la production d'énergie renouvelable.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre du PCAET avec l'ambition de produire une « expertise citoyenne ». Pour la phase de diagnostic, elle repose sur la constitution de binômes qui rencontrent les acteurs influençant la production et la consommation d'énergie et réalisent avec eux des entretiens individuels ou collectifs dans les différentes CC du territoire et dans les divers secteurs d'activité.

Pour la suite il pourra s'agir de suivre les actions prioritaires définies et là encore apporter une expertise citoyenne sur le suivi et l'évaluation tous les six ans de la réalisation du PCAET.

Ainsi le PTAB fait preuve d'un volontarisme fort en matière de transition énergétique. En s'appuyant sur des dispositifs nationaux, régionaux et réglementaires, son action pour la transition s'accroît. Convaincu de l'importance d'entraîner un maximum de personnes dans cette dynamique, le PTAB appuie aussi sa démarche sur les initiatives des habitants pour atteindre un objectif ambitieux mais nécessaire, l'autonomie énergétique d'ici 2050 !

Réécoute territoriale réalisée par Jean Maillet et Gérard Logié pour le compte de l'UNADEL et Territoires Conseils en juin 2017.